

# L'ÉVILLON

REVOLUTION EN BRESSE...



Imprimé par S.A. Loisirs-Expansion

N° 13

Avril 1983

“ La Liberté guide nos pas. ”

## GRANDE FRESQUE HISTORIQUE ET ÉPIQUE

TOUS  
AU CHATEAU DE BERSAILLIN  
LES 4-5-6-10-11-12 AOUT

PARUTION TRIMESTRIELLE

PRIX: 13F

LE JOURNAL DE LA BRESSE COMTOISE

## L'EVILLON

"un journal pour la Bresse Comtoise et écrit par des bressans,  
un pari, ou une folie ?"

## L'EVILLON

un nom taillé à la pointe du soc dans le langage bressan,  
sera le sillon tracé par celles et ceux qui sont  
La Bresse Veut Vivre.



### Journal l'Evillon

Association la Bresse Veut Vivre

39230 CHAUMERGY

permanences : du lundi au vendredi  
de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00

Directeur de la publication  
Pascal Fougère

Comité de rédaction  
A. Colmagne, M.F. Buchet, P.Perrin,  
N. Pederzoli, C.Perron, G.Lacaille  
et tous les habitants de Bresse Comtoise.

comission paritaire n° 68303  
ISSN : 0986-718 X

### Où ? Quand ? Comment ?

24 heures sur 24 vous pourrez téléphoner,  
un répondeur-enregistreur automatique  
transmettra votre communication.

Tout savoir sur la Charte...  
Au nouveau siège du S.I.D.A.,  
de l'O.P.A.H. et de la Charte, de l'Association  
"La Bresse Veut Vivre" et du Journal  
l'Evillon à Chaumergy.

L'Animateur, Lionel Gatinault, ou notre  
secrétaire, Nathalie Bertrand, vous accueilleront  
ou répondront au téléphone 84 48 62 56.

Mais pour mieux vous servir, en cas d'absence,  
notre répondeur téléphonique  
enregistrera votre message.

## SOMMAIRE

Sommaire	P. 2	Notre histoire	P.9
Edito	P.3	La Pisciculture	P.12
Commenailles	P.4	La Charte Intercommunale	P.15
L'Art en bresse	P.6	Le Chauffage au Bois	P.16
La BCP en Bresse	P.7	Dossier "1789 en Bresse"	P. I à VIII

## EDITORIAL

Les élections sont passées, les urnes ont rendu leur verdict. Quel qu'il soit, en démocratie, il faut l'admettre. Il est évident qu'en certaines communes il y a eu des surprises, des heureux, des mécontents. Mais elles correspondent aux efforts des élus précédents ou aux déceptions des administrés.

L'élection étant acquise, il ne doit plus y avoir qu'un seul souci celui d'assurer le bien être des administrés, la gestion de la commune et la bonne conservation du patrimoine communal.

Pour parvenir à ce triple but, le devoir du maire, chef d'équipe du Conseil Municipal sera donc de s'efforcer constamment, d'être à l'écoute de tous, de sentir les besoins, de prévoir et discuter les projets et surtout d'avoir la volonté de les mener à terme.

Evidemment, tout cela ne peut être réussi que s'il s'agit d'un travail d'équipe où tous les conseillers municipaux participent avec efficacité et dévouement.

Il est évident que cette réussite est dépendante des possibilités financières de la commune, concrétisée par un budget étudié au mieux avec l'administration de tutelle soucieuse de la légitimité, de l'exactitude de celui-ci.

Parmi les préoccupations d'un maire rural en 1989, il faudra aussi tenir compte des évolutions actuelles et des nécessités économiques de la région. La vie de la commune ne se fera plus comme hier au jour le jour. Il faudra avoir plus d'objectifs, des plans et des perspectives d'avenir qui mettront en valeur l'essor communal à toutes

les campagnes et en particulier à celles de la Bresse défavorisée et longtemps ignorée.

Le souci des maires sera donc de profiter du sursaut actuel provoqué par la Charte, facteur d'avenir et de pérennité de nos communes.

Pour se faire, tous les rapports intercommunaux, les travaux des syndicats, des associations seront les moyens de rassembler les actions salutaires nécessaires à la prospérité de toutes nos communes petites et même très petites comme il y en a tant dans cette zone Bresse.

Sans cette compréhension entre villages, il est certain que d'ici quelques années l'avenir de ceux-ci sera très difficile et il serait dommage que les responsables ne voient pas cette nécessité, ne comprennent pas les possibilités qu'ils pourront en obtenir pour chacune de leurs communes et pour l'ensemble de leur canton et de leur région.

Telle est ma réflexion (maire de 1953 à 1989 - 36 ans)... et les souhaits que je formule pour l'avenir de toutes les communes de la Bresse.

La verdure, les étangs, le calme, l'accueil de notre pays m'ont toujours sensibilisé et je suis persuadé qu'avec leur présence, nos efforts et si nous savons aussi faire taire certains esprits de clans, de clocher, nous parviendrons au renouveau dont a tant besoin la majorité de nos communes.

ROUTHIER U  
Ancien Maire de  
Rye

### Le mot du Directeur

#### A nos fidèles lecteurs

Je ne rappellerai pas ici la vie du journal avec ses débuts ô combien difficiles mais aussi avec ses réunions de travail, ses reportages, sa présence aux différentes manifestations : Fête de la Bresse, de la Pomme, de la Chasse et la Pêche dans un atmosphère plus que sympathique.

S'il est bon, louable même de se dévouer au sein d'associations diverses pour participer positivement à leurs activités qui renforcent les liens humains, il est aussi raisonnable de comprendre que le bénévolat ne doit pas trop empiéter sur la vie professionnelle et familiale de chacun.

Un abus entraîne très souvent des conséquences plus que désagréables pour tous.

Si, pour moi, le journal a été très souvent une source d'enrichissement, je vous avoue que, comme il est toujours regrettable de transmettre une mauvaise nouvelle, le fait que je sois obligé de quitter la direction de cette publication ne m'a pas été aisé à annoncer.

Eh oui, avec le N° 13, s'arrêtera ma participation. Y aura-t-il un N° 14 ? Trouvera-t-on des bénévoles qui auront la volonté de poursuivre cette action ? Personnellement je le souhaite, mais si une équipe souhaite le faire, il faut qu'elle se sente bien unie et qu'aussi son dynamisme soit encouragé par la participation, le soutien des lecteurs...

Aussi plus que jamais, je fais appel à vous tous pour poursuivre cette action.

P. FOUGERE

## COMMENAILLES AU RENDEZ-VOUS

Notre journal, qui voulait en savoir plus sur cette commune traversée par la D33, est aujourd'hui accueilli par quatre "Commenailous" appelés aussi "mangeurs de quancoirs" (hannetons).

Si pour beaucoup "Commenailles" est connue pour sa fabrique de tuiles, elle signifie aussi un lieu où les habitants mettaient en commun leurs biens.

Dans le passé d'origine celte, ce village connut l'occupation romaine avec la présence d'une voie reliant Arlay à Bellevesvre, et aussi de sept mares parfaitement alignées dans la forêt dite "Le Fay".

Dès 1111 on mentionne que la justice était exercée par un juge chatelain, un greffier, un bailli, des sergents.

Jean de Chalon l'Antique en est possesseur en 1255. Philippe de Vienne tient en fief le chastel et la ville de "Quemenailles" en 1345. Ensuite elle appartiendra à la famille Fauquier puis à Claude Nicolas de Moréal dont les habitants eurent à se défendre lors d'un procès célèbre à propos de bois communaux. Ce dernier vendit Commenailles au Marquis de Durfort qui le posséda jusqu'à la Révolution.

Sont mentionnés aussi les fiefs de la Pinandière, du Villarnier, de la Rechassière, des Gaudières.

Le Château : empruntant la D38 vous le découvrirez au bord d'un étang et entouré d'un parc. Construit en 1677 il fut envahi par les habitants en 1793 qui



se saisirent de tous les titres et les brûlèrent.

L'Eglise : sur la place centrale, dédiée à Sainte Marie Madeleine, elle date de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> Siècle et comporte des pilastres d'ordre toscan dans les nefs et le chœur. Nous avons appris aussi que dans les années 1800, on cultivait encore le sarrasin et le chanvre, que trois foires importantes avaient lieu en janvier, mai et août.

De même un tisserand, un sabotier et un fabricant de balais exerçaient leur profession dans la commune, 110 garçons et 108 filles fréquentaient l'école.

A la Piotère, se trouvaient des mines utilisées par les forges de Baudin. Plus récemment, non loin de la Tuilerie une belle maison à colombage démontée sur le lieu d'origine a été ici reconstruite.

Notons encore qu'au bois des Onguilles ou Anguilles une source sulfureuse appelée la "Magdelone" préserve des

fièvres. Et encore qu'un général prénommé Michelin (1875-1952) enfant de Commenailles s'est illustré de nombreuses citations.

D'une superficie de 2 150 ha dont 800 ha occupés par la forêt et 90 ha par les étangs (33 ha pour celui du Vernois), le canton comporte sept communes : Relans, Desnes, Vincent, Froideville, La Chaux, Beauvernois, Chapelle Voland et 10 hameaux : le Grand et le Petit Villarnier, le Grand Bois, le Vernois, la Piotière, la Grande et la Petite Rechassière, le Charnois, les Piochis, et le Bois Touffu.

662 personnes habitent 275 maisons, presque l'ensemble des professions se maintient tant dans le domaine de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce et de la médecine. Des entreprises aussi (travaux publics, scieries) un SIVOM dynamique, une esthéticienne, une coiffeuse à domicile, exceptionnel vous en conviendrez !... sans oublier au

## La Tuilerie



croisement des routes la présence d'un sculpteur sur bois.

La vie associative elle aussi n'est pas de reste : en témoignent les amicales, les clubs divers ; citons tout d'abord pour le sport : le foot, le judo avec une vingtaine de participants, la pétanque, la gymnastique "Maintien en forme" et les autres non moins dynamiques, les chasseurs au nombre de 70, les anciens combattants, le troisième âge... On aime aussi à se réunir lors de soupers-dansants, de concours, de tombola, de la Fête de la Saint Nicolas. Signalons aussi que l'UFOLEP organise une finale de football et que l'association de pêche organisera un concours prochainement.

Exceptionnel encore Commenailles bénéficie d'un "conciliateur" fruit d'une nouvelle institution qui présente l'avantage de la gratuité.

Et demain ?... ce sont les enfants qui le feront mais combien sont-ils?

A l'école maternelle 45, en Primaire 68 encadrés par 5 instituteurs. 50 enfants bénéficient d'une cantine.

Notons qu'ici aussi l'informatique est arrivée avec une animation à raison de 2 H par semaine.

Déjà des commissions ont été formées avec des projets dont les deux plus importants consistent en l'aménagement d'une salle polyvalente pour la restauration des scolaires, local pour les sportifs, le 3ème âge, et le catéchisme et aussi celui d'une salle des fêtes avec cuisine, vestiaire, sanitaire, bar et réserve.

Commenailles, pays riche encore de son passé n'en est pas moins tourné vers l'avenir. L'histoire de la Tuilerie en témoigne.

Créée en 1912 par M. Emile JACOB, la tuilerie a la particularité de produire des éléments de très haute qualité de par une résistance au gel exceptionnelle.

Tout d'abord l'on y fabriqua des tuiles et des briques.

En 1930 la production s'élève à 600 tonnes de produits extraits à la pelle et à la pioche. Trois semaines de travail étaient nécessaires ainsi qu'une cuisson de 6 jours ! L'usine employait alors 50 ouvriers.

En 1960 la production et la productivité est doublée grâce à l'emploi d'une pelle mécanique et d'un camion pour l'extraction et l'achat de nouvelles machines. Le séchage ne demande plus que 24 heures grâce à la construction d'un nouveau séchoir. Un deuxième four est alors édifié 1 200 tonnes sont ainsi produites. L'usine emploie alors 60 ouvriers.

En 1969 - Une deuxième presse est présente ainsi que l'automatisation de l'alimentation et de l'évacuation. Le séchage s'effectue alors en 15 Heures. Un tunnel de 90 m de long est construit, la manutention sera simplifiée et



les conditions de travail améliorées. Un nouveau combustible, le gaz de Lacq améliore encore le temps de cuisson à 50 heures. La production passe à 2 200 tonnes par mois et l'emploi à 70 ouvriers - 10 personnes pour l'administration. La cuisson atteint 1 200° et consolide encore sa grande réputation.

En 1980- Une nouvelle chaîne est constituée destinée à la tuile plate. La manutention est entièrement automatisée. L'usine comporte un four de conception unique en France. 40 000 tuiles partent chaque jour. 3 modèles sont fabriqués, rectangulaire, écaille et grande écaille. Plus que jamais l'usine se tourne vers l'avenir en exportant en Suisse et Allemagne.



## L'ART EN BRESSE

Dans notre dernier numéro, nous avons déjà évoqué l'installation de Philippe Tatre en la commune de Rye.

Le journal qui se doit d'être curieux afin de vous informer est allé tout dernièrement le rencontrer. Quittant le centre de Rye, dirigez vous vers Sergenaux et arrêtez vous à la dernière maison sur la droite. Un accueil chaleureux vous y sera réservé.



Philippe Tatre étudiant à l'école des Arts appliqués à Paris puis terminant sa formation chez un maître-verrier a été initié aux diverses techniques du vitrail.

Tout dernièrement, il s'est vu confier la restauration de vitraux à Nance. Il exécute aussi des travaux pour des particuliers, tels les abat-jour, des miroirs... que nous avons pu admirer.

Mais en tant qu'artiste, il effectue des recherches très personnelles, voulant redonner au vitrail un intérêt nouveau.

Il nous apprend que tout dernièrement il a été sélectionné pour participer à un concours qui fera l'objet d'une grande exposition internationale qui aura lieu à Chartres.

Il nous a aussi exprimé le grand désir que des personnes viennent le voir. Alors n'hésitez pas, il se fera une joie de vous accueillir.

La Rédaction

# LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET EN BRESSE ??

Dans un certain nombre de nos villages, le bibliobus passe. Nous pouvons y trouver des livres variés. L'Evillon a rencontré pour vous M. Claudet, Directeur conservateur de la Bibliothèque Centrale de Prêt du Jura (BCP), pour en savoir plus sur le bibliobus et la

**Tout d'abord, qu'est-ce que la BCP ?**

**Quel rapport avec le Bibliobus ?**

La BCP a comme objectif de favoriser l'accès à la lecture en milieu rural (communes de moins de 10 000 habitants). En effet les villes sont souvent équipées en bibliothèque mais par contre les villages ne peuvent investir dans des structures aussi lourdes. La BCP offre plusieurs services : le prêt de livres par l'intermédiaire du bibliobus (camion sillonnant les routes), c'est la part la plus importante ; la mise à disposition de livres dans des dépôts (ex : bibliothèque municipale, école, foyer rural...) ; et quelques prêts à des groupes bien spécifiques et temporaires (colonies...). Elle peut aider éventuellement à l'équipement mobilier de bibliothèques municipales. Elle a aussi un service de prêt vidéo.



**Mais alors quand et comment les communes sont-elles desservies ?**

Pour celles qui ont un dépôt : les ouvrages sont renouvelés 1 fois par trimestre. Pour les communes desservies directement par le bibliobus en prêt direct, il passe à jours et heures fixes environ toutes les 7 à 8 semaines. Un calendrier des passages est établi à l'année et donné aux lecteurs. Une des règles d'or est d'être très très strict par rapport au planning fixé : les gens nous attendent et doivent pouvoir avoir des repères.



**Mais quel choix d'ouvrages a le lecteur ?**

Les camions contiennent 2 000 à 3 500

volumes. En tout la BCP du Jura possède 85 000 ouvrages. Il y a environ la moitié à destination des enfants, la moitié à destination des adultes. Nos essayons de diversifier au maximum : romans, documentaires (ex : cuisine, médecine, art...), actualités, fond local (livres sur la région) ; bandes dessinées... Chaque année nous rachetons environ 5 000 et 10 000 livres



**Mais comment faites-vous le choix ?**

Les bibliothécaires de la BCP vont "flaner" dans les librairies ; nous sommes attentifs à l'actualité (livres présentés dans des émissions à la TV...), les éditeurs nous envoient leurs nouveautés. Et enfin, nous sommes à l'écoute du lecteur : le lecteur peut, quelques jours avant le passage du bibliobus, demander tel ou tel ouvrage en écrivant à la BCP. Si nous l'avons nous le mettons dans le camion et lui donnons lors de notre passage. En général nous avons plusieurs exemplaires du même livre.



**Le bibliobus n'est-il pas réservé aux enfants ?**

Non, il est ouvert à tous, de plus le prêt est gratuit, il n'y a pas d'adhésion, ni de cotisation. Nous voulons favoriser la lecture auprès de tout public. Il suffit de venir au rendez-vous du bibliobus, de monter dans le camion et de choisir parmi les livres proposés qui sont classés par catégories.

## Et pour les communes où ne passent pas le bibliobus, comment faire ?

La BCP peut intervenir dans une commune à la demande du maire ou d'une personne physique ou morale si celle-ci est approuvée par le maire.

## Mais depuis quand existe la BCP et de qui dépend-elle ?

C'est le gouvernement du Général de Gaulle qui, par ordonnance du 2-11-1945, créa les BCP. Il voulait favoriser la lecture dans le milieu rural. Mais dans le Jura sa création date de 1982. Depuis la Décentralisation c'est un service qui dépend du Département. Elle relève donc de l'autorité du Président du Conseil Général.

En guise de conclusion voici la devise de la BCP :

**"Des livres partout à votre service".**



Agnès Colmagne

## COMMUNES ADHERENTES A LA CHARTE DESSERVIES PAR LA BCP

### Canton de Chaussin

Asnans Beauvoisin : B  
Chaussin : D  
Gatey : B  
Les Hays : D  
Pleure : B  
Seligney : B  
Tassenières : B  
Villers-Robert : B

### Canton de Chaumer- gy

Chaumergy : B  
Commenailles : B  
Rye : B  
Le Villey : B  
Vincent : B

### Canton d'Arbois

La Ferté : B

### Canton de Sellières

Bréry : B  
Darbonnay : B

Lombard : B  
Mantry : B  
Monay : B  
St Lamain : B  
St Lothain : B  
Sellières : D

### Canton de Poligny

Aumont : D  
Champrougier : D  
Colonne : B  
Grozon : B  
Oussières : B  
Villers les Bois : B

### Canton de Blette- rans

Bletterans : B  
Chapelle Volland : B  
Desnes : B  
Larnaud : B  
Nance : B  
Relans : B  
Villevieux : B

D = DEPOT

B = PASSAGE BIBLIOBUS

### Quelques chiffres (1988)

124 684 prêts ont été effectués  
265 communes bénéficient du service  
42 au moyen d'un dépôt et 223 du prêt di-  
rect au bibliobus

### La BCP 39

\* 1 local à Lons (50 Rue Raymond Rol-  
land, 1 annexe à Gendrey (en collabora-  
tion avec le SIVOM)

\* Personnel :

1 bibliothécaire directeur conservateur  
6 bibliothécaires  
3 chauffeurs  
1 dactylographe  
1 personne d'entretien

\* 4 camions (bibliobus)



# NOTRE HISTOIRE

## LA FRANCHE-COMTE SOUS LES BOURBONS

Peu à près l'annexion, en 1688, fut réalisé un dénombrement général des villes, bourgs et villages de la province. A l'évidence le roi de France souhaitait connaître la situation exacte de sa nouvelle conquête et les possibilités qu'elle pouvait offrir au point de vue fiscal.

A l'état des personnes on ajouta celui du bétail, ce qui peut paraître quelque peu insolite au premier abord mais n'est pas pour autant inutile, tant s'en faut.

Afin de donner un aperçu de ce qu'il en était dans notre région à l'époque, j'ai choisi de présenter dans le tableau figurant ci-contre un certain nombre d'exemples pris dans la Bresse comtoise et le Revermont nord.

Cependant, quelques explications sont sans doute nécessaires.

En 1688 on sort à peine d'une longue période troublée et beaucoup de localités sont loin d'avoir retrouvé leur population d'avant la guerre de "dix ans". Ainsi, Pleure qui comptait 26 feux en 1614; soit 135 h au taux de 5,2 par feu, en compte encore que 62 h. On en peut dire autant de Sellières (312 h en 1688 contre 457 en 1614 d'après le même calcul) et de maints autres endroits. Pourtant, d'autres villages ont déjà "récupéré". Les situations sont donc loin d'être identiques.

Avec la réunion à la France, la Comté allait connaître plus d'un siècle de paix intérieure, paix à laquelle elle n'était plus habituée depuis longtemps et qui devait être bénéfique au point de vue démographique. En effet, le 18ème allait être le témoin en ce pays d'une montée spectaculaire de l'effectif humain. Nous aurons l'occasion d'en parler.

Pour ce qui est des précisions concernant le bétail, elles devraient attirer l'attention du lecteur averti des questions agricoles. On y remarquera par exemple la disparité entre le nombre des chevaux et celui des boeufs. Ainsi les premiers dominent à Rye, Bréry et Chapelle-Voland alors que c'est l'inverse à Arlay, Toulouse ou Grozon. Mais bien d'autres remarques sont évidemment possibles et chacun pourra à loisir exercer sa sagacité à cette occasion.

A noter encore que les cases en "clair" correspon-

dent à des vides sur le registre original. On en peut conclure, la prudence étant de mise, soit à des mentions néant, soit à une carence des communautés concernées ou des autorités responsables (subdélégations, Intendant).

Clément GOURDON



### L'AUBERGE DU ROSTAING

Hôtel\* - Restaurant

Passenans

F-39230 Sellières

Tél. (84) 85 23 70

# DENOMBREMENT EN 1688

Localités ou communautés	Maisons	Feux	Hommes	Femmes	Enfants	Valets	Servantes	Chevaux	Boullains	Bœufs	Vaches	Veaux	Moutons	Chèvres	Porcs
Arlay/Juhans		140	140	160	417	37	17	43		120	14			100	120
Bersaillin	12	12	13	9	22	5	2	2	1	20	43			5	31
Bletterans	77	84	120	132				54							
Brainans	22	39	39	39	100	6	6	8	4	30	30	15		12	20
Bréry	34	34	44	40	65	6	6	29		14	39				18
Chapelle-Vol.	115	115	177	189	310	23	35	92	21	70	118	45	200		
La Charme	4	4	4	6	11			3	1	2	11	6			
La Chassagne	25	25	29	32	95	2	2	18	14	36	83	46			
Cheménot	6	6	6	6	16	1		2		6	15	6			
Chaumergy	17	15	14	20	30	4	6	10	9	6	31	15		15	21
Champrougier	15	15	14	20	30	4	6	11	9	6	31	15		5	21
Colonne	27	27	27	27	109	15	9	20	10	22	40	22			80
1 Commenailles	26	26	50	60	21	7	11	28	8	26	51	24		23	39
2 Darbonnay	23	29	47	42	39	6	5	25	10	13	48	14		21	30
Foulenay	20	15	18	21	30	4	2	17	12	2	35	10		10	15
Frontenay	60	60	96	99	116	8	8	21	8	74	67	16		70	17
Grozon	36	51	101	120	227	9	8	23	9	101	110	90		41	26
Lombard	20	22	29	27	15					30	30		40	12	40
Monay	20	30	50	44	65	14	9	17	2	44	40	30		38	
Montchauvier	11	15	19	21	36	10	5	11	1	30	23	16		15	34
Neublans	53	64	76	78	187	12	7	15	3	74	53	57		47	55
Passenans	41	54	85	95	151	8	6	26		56	65	35		66	30
Pleure	16	16	13	16	30		3	3	2	10	15	6			
Relans	9	9	8	9	20	2	2	10	6	2	5	6			
Rye	41	41	48	54	205	15	9	66	18	50	197		40		
Recanoz	24	25	41	42	45			3	3	28	40	40	28	22	100
Sellières	64	82	90	106	76	12	18	5		28	45	17	30	28	
Vers S/S	18	21	28	26	72	10	8	14	9	51	63	79	36		59
Sergenon	10	10	11	13	48	5	3	5	6	14	26	14			
Sergenaux	8	8	8	6	15	2	3	9	6	4	15	15			
St Lamain	15	20	39	40	45	2	3	5		36	36	32		19	7
St Lothain	86	122	210	200	164	25	34	57	11	73	186	19	2	157	
Toulouse	60	69	117	130	143	17	8	16	13	109	107	46		48	50

1 Le Vernois inclus      2 Tramelans inclus

"1789 EN FRANCHE COMTE"

# CHATEAU DE BERSAILLIN (JURA)



**SON ET LUMIERE**  
**4-5-6-9-10-11-12 AOUT**  
**(21 H)**

**EXPOSITION-VENTE DES PRODUITS LOCAUX**  
**(Avant le spectacle)**



## EDITORIAUX

### **1789 A BERSAILLIN**

1789 mérite bien qu'on célèbre avec éclat son bicentenaire. Certes les manifestations ne vont pas manquer : d'aucuns disent qu'on en fait trop.

Dans notre Bresse jurassienne un spectacle de grande qualité sera présenté durant quelques soirées, dans le château de Bersaillin qui en sera le décor parfait.

Des acteurs professionnels et bénévoles répètent depuis plusieurs mois, sous la direction de Max Alheily, metteur en scène éclairé des "Sons et Lumières" dolois de ces dernières années, cette grande fresque historique qui fera revivre devant vos yeux les grands événements nationaux mais surtout leur écho local dans la Bresse de 1789, comtoise, avant d'être jurassienne.

Déjà des équipes s'activent à transformer le château de Bersaillin afin d'accueillir des milliers de spectateurs, opportunité que nous ne voulons pas rater : pouvions-nous trouver meilleure occasion pour faire connaître notre belle région...

Pouvions-nous trouver meilleure occasion de montrer à nos voisins, à nos partenaires que les Bressans sont capables et décidés à faire faire de grandes choses...

C'est pour cela que parallèlement à la mise en place de la Charte Intercommunale, vos élus, vos responsables se sont engagés dans la réalisation de "1789 en Franche-Comté". Le spectacle écrit par un pannel d'auteurs locaux sera de très grande qualité, la Région et le Département l'ont très bien compris, eu égard au soutien qu'ils lui ont apporté.

Ce spectacle figure parmi les meilleurs projets nationaux, dites-le, redites-le et venez avec vos amis à Bersaillin les 4,5,6 et 10,11,12 Août à 21 H. On y refera la Révolution !

Jean PERRAUDIN  
Maire de Bletterans - Conseiller Régional

### **LA REVOLUTION EST AUSSI PASSEE EN FRANCHE-COMTE!**

La révolution a-t-elle vécu seulement à Versailles et à Paris ? Non bien sûr répondent ceux qui connaissent bien notre histoire et situent facilement sur une carte de France les lieux de la révolution ou de la contre-révolution...

Mais l'un des mérites et non des moindre du spectacle proposé ce soir et de montrer que, même ici en Franche-Comté à l'écart des grands événements connus, l'histoire à sa façon est passée.

C'est un peu une fresque de la "vie quotidienne en Franche-Comté" au temps de la révolution qui nous est proposée; en quelque sorte: "La France profonde au temps de la déclaration des Droits de l'Homme".

Il faut en remercier ceux qui ont voulu donner ici de cette célébration de notre riche passé, une image théatrale et populaire: les auteurs et historiens qui ont pensé le spectacle, les décorateurs et metteurs en scène qui ont su faire revivre les cadres superbes de Dole, Luxeuil, Bersaillin, les acteurs professionnels et amateurs, réunis dans la même fresque.

Il faut féliciter les villes de Dole et Luxeuil, le syndicat intercommunal de la Bresse qui ont voulu, en coproduisant ce spectacle, donner à cette célébration une dimension régionale, en refusant le repli frileux sur soi-même.

Il faut enfin souhaiter à ce spectacle le succès qu'il mérite à la hauteur des espoirs mis en lui par ses initiateurs et qui parmi tout ce qui aura été proposé aux Francs-Comtois en fasse un temps fort de cette année du bicentenaire.

Yves Marie Lehmann  
Vice Président du Conseil Régional - Maire adjoint aux affaires culturelles de la Ville de Dole



## 1789 EN FRANCHE-COMTE : UNE HISTOIRE...

C'était en 1986, André BESSON avec lequel j'avais travaillé avec le succès que l'on sait sur "La Louve du Val d'Amour", et qui a toujours des projets plein la tête, me propose tout de go une idée pour célébrer le Bicentenaire: "grand spectacle qui parle de la révolution en Franche-Comté, écrit à partir de ce qui s'est passé dans notre région et non pas des seuls événements parisiens". Et d'ajouter: "Je suis sûr qu'un tel projet pourrait intéresser les villes de Franche-Comté".

"1789 en Franche-Comté" était né.

Je ne retracerai pas ici la longue marche de mise en oeuvre, les milliers de contacts de tous ordres, les enthousiasmes, les espoirs, et aussi les déceptions. Il suffit que cela existe grâce à la foi de quelques uns, à la pugnacité de tous ceux qui ont longuement donné leur temps, leur énergie, dans des conditions souvent difficiles, et surtout grâce au courage de ces centaines de bénévoles dont on ne dira jamais assez le mérite. Qu'ils nous excusent s'ils ne sont pas tous cités; tous ne sont pas sur scène et pourtant certains, dans l'ombre, ont effectué un tâche immense!

A maints égards, l'histoire de ce spectacle ressemble à l'histoire de la Révolution: d'abord un grand enthousiasme sur l'idée, mêlé d'incrédulité, puis l'avancée cahotique vers la réalisation des espoirs, des retraits aussi, l'entêtement des plus forts, et au bout du compte l'avènement de ce qu'on a révé...

Envers et contre tout, nous sommes là pour vous raconter une histoire que nous avons écrite, inventée, adaptée avec toute notre admiration pour ceux qui ont ouvert les chemins de la liberté, avec tout le respect que nous leur devons. Saurons-nous profiter toujours de la grande leçon qu'ils nous ont donnée? C'est mon vœu le plus cher!

Max Alheily

## HUIT AUTEURS-HISTORIENS ONT ECRIT POUR VOUS "1789 EN FRANCHE-COMTE".

Le spectacle qui va vous être présenté ce soir est le résultat d'une expérience de création collective sans doute unique dans les annales du théâtre en Franche-Comté.

En nous attelant à cet ambitieux projet dès 1985, Max ALHEILY et moi avons songé à y associer six auteurs et historiens comtois qui ont accepté avec enthousiasme de faire partie de notre équipe.

Raconter l'histoire de cette petite communauté de travail serait un sujet passionnant. Il faudrait rendre compte de nos recherches dans les archives et les bibliothèques, évoquer nos difficultés, nos doutes, nos scrupules, parler de l'ambiance amicale et studieuse de nos séminaires d'écriture à la Saline d'Arc-et-Senans dont nous fûmes plusieurs fois les hôtes, relater les discussions passionnées qui précéderent l'intrusion des personnages fictifs dans la trame de l'histoire réelle. Il faudrait aussi rapporter les frustrations des uns et des autres lorsqu'il faut écouter, voire supprimer complètement certains épisodes en raison des exigences de la mise en scène.

Vous devez savoir en effet qu'à l'issue de nos longs mois de travail, l'énorme manuscrit original de "1789 en Franche-Comté" représentait pas moins de huit heures de spectacle! Une nuit complète!

Nous avons heureusement ramené cette pièce à des dimensions plus humaines. Le souhait des auteurs est que vous partagiez leur enthousiasme pour le sujet qui les inspira, et que vous gardiez un bon souvenir de cette soirée.

André Besson



## LE MOT DES PRESIDENTS

L'Association "La Bresse Veut Vivre" est une association de pays regroupant plus de 50 communes, née en 1983, d'un mouvement inspiré par la profession agricole pour enrayer la désertification de la Bresse Jurassienne.

Elargie à l'ensemble du monde rural, ce mouvement s'est organisé pour mettre en place une Charte Intercommunale.

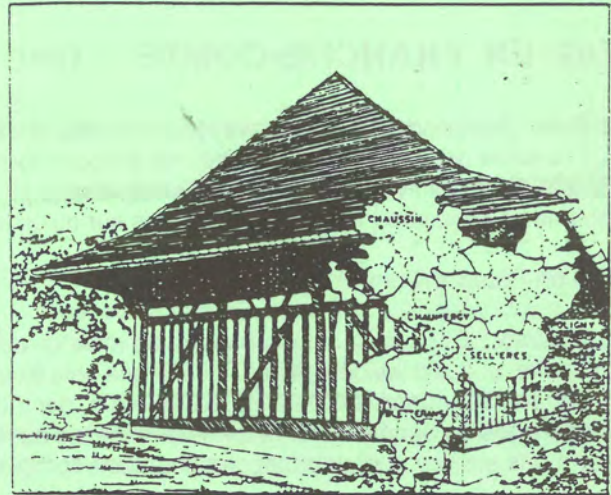
L'adhésion des communes (58 - 15 000 habitants) nous a permis de signer celle-ci le 27 Mars 1988 ; depuis un grand nombre des 32 actions sont déjà engagées.

La proposition de Max Alheily, début 1989, de nous associer au spectacle "1789 en Franche-Comté", a été acceptée, non sans hésitation, par le Conseil d'Administration de l'Association :

parce qu'il nous permet de faire la promotion de notre pays La Bresse Jurassienne"

parce qu'il nous semblait devoir générer de nouvelles actions intercommunales et collectives, dans la continuité de ce qui a déjà été fait.

La Charte n'est-elle pas née d'un mouvement populaire et d'une volonté de changement : seule votre détermination



nous a permis de mener à bout notre projet. C'est dans cet esprit que nous avons accepté de présenter et d'organiser avec le Syndicat "1789 en Bresse".

Merci à tous ceux qui ont apporté leur contribution et qui en faisant revivre la Révolution font revivre leur pays.

Marie Françoise BUCHET

Présidente de l'Association "La Bresse Veut Vivre"

De Fontainebrux à La Chaînée des Coupis, de Rye à Darbonnay, la Bresse Jurassienne est une plaine de collines verdoyantes et boisées au creux desquelles s'étire tout un chapelet d'étangs.

Ce pays très longtemps a su se faire ignorer de tout son voisinage car son agriculture basée sur l'autosuffisance lui permettrait de vivre en autarcie dans des conditions satisfaisantes. Depuis l'avènement d'un machinisme et d'une technologie agricoles plus poussés, depuis le début de l'exode rural, la belle mécanique autarcique s'est dérèglée si bien que le mouvement vers la désertification pouvait paraître irréversible.

Quelques individus ne voulurent pas accepter cette évolution lente vers l'asphyxie et la mort de la Bresse Jurassienne, ils créèrent une association "La Bresse Veut Vivre" qui sut entraîner derrière elle un formidable mouvement populaire de prise de conscience puis de volonté d'inverser la tendance en se donnant des moyens pour retrouver une croissance économique permettant à la Bresse Jurassienne de redevenir un secteur géographique économique et social, culturel digne d'intérêt pour le Conseil Général du Jura ou le Conseil Régional de Franche-Comté.

Oui ! les Bressans sont en marche, ils sont en train de réaliser quelque chose d'important et ce spectacle "1789 en Franche-Comté" en est une manifestation, c'est le témoignage de la motivation des habitants de nos villages pour que leur région se donne une image de marque positive.

Le Syndicat Intercommunal de la Bresse Jurassienne regroupe quelques 60 communes qui se sont données une structure de pays compétente et active.

Jean Paul SIMONIN

Président du Syndicat Intercommunal de Développement et d'Aménagement de la Bresse





## BERSAILLIN ET SON CHATEAU

De son passé médiéval, Bersaillin conserve un donjon rond du XIV qui, isolé à l'origine, se trouve aujourd'hui intégré à l'ensemble du bâtiment ; ses remarquables ouvertures à chanfrein et à barreaux, sa belle charpente et sa toiture en éteignoir en font un très bel exemple de l'architecture médiéval de la région.

Au corps de logis du XIVème siècle avec ses 2 tourelles d'angles carrés s'ajoute au XVIème une galerie montée en façade. Enfin au début du XVIIIème le donjon est raccordé au corps de chateau par une très sobre construction, agrémentée d'ouvertures à meneaux , et qui complète harmonieusement le volume de l'édifice.

Bersaillin devint au XVIème la propriété de Froissard. Le Marquis de Froissard s'illustre de l'histoire locale comme maire de Bersaillin et en militant pour le développement agricole du Jura : il crée dans le Jura le premier syndicat agricole et une caisse de crédit mutuel qui servit de modèle à la loi qui institua le Crédit Agricole.

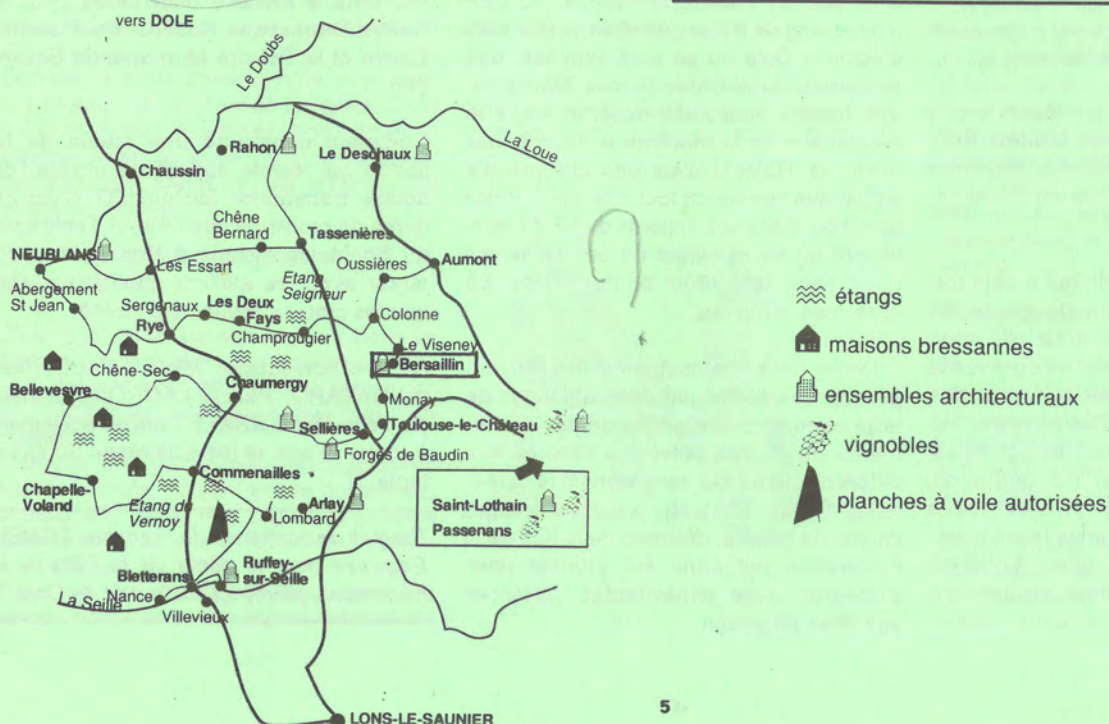
Sa petite fille, la Vicomtesse Elisabeth de Villeneuve Bargemont, lègue la totalité des ses biens en 1978 à une fondation pour que le domaine notamment serve au développement et à l'enseignement agricole.

La qualité de la décoration, grand salon du XVIIIème, cheminée du XVIème, l'abondance de mobilier, la collection de Céramiques, et la richesse de la Bibliothèque constituaient un témoignage exceptionnel



de l'histoire d'une grande famille.

Le Chateau appartient depuis peu à Madame et Monsieur Willi Krup. Nous les remercions très sincèrement d'avoir accepté de nous accueillir dans ce cadre idéal pour le

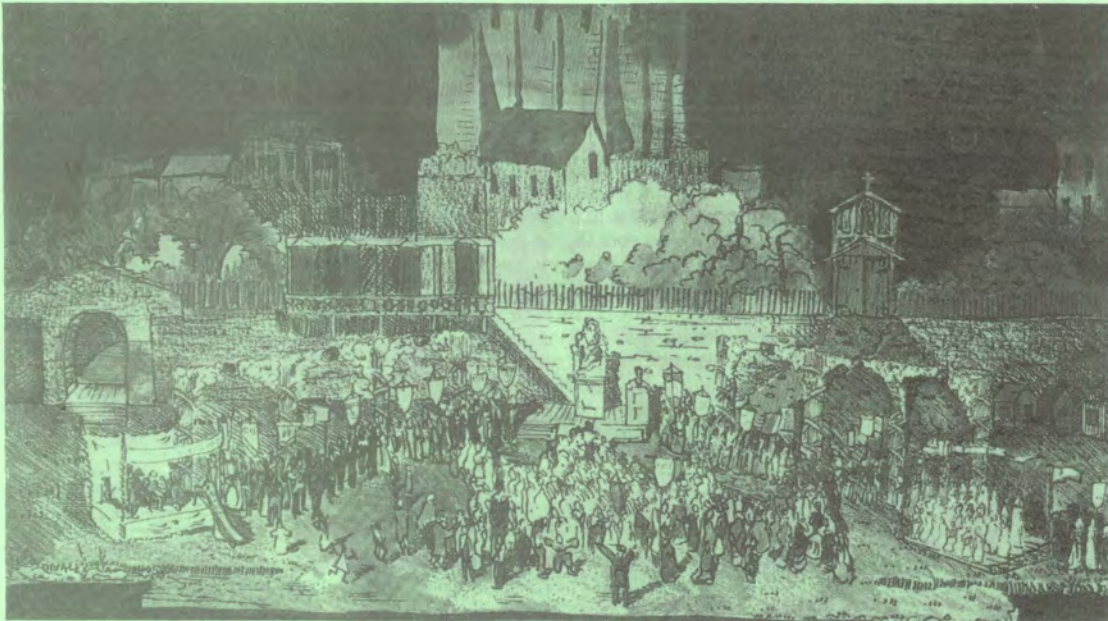




## 3000 BOUTONS A COUDRE ET UNE EGLISE A DEPLACER

Il y a plusieurs manières de bâtir un spectacle et plusieurs façons de "l'habiller" au sens large. Pour les costumes on peut tailler dans de vieux jeans et tendre la toile de jute en guise de décor. Il n'y a rien de répréhensible à cela et c'est en général ce qu'on apprenait à faire, naguère, dans les stages de Jeunesse et Sports.

Mais ce n'est pas le parti pris par Max Alheily pour "1789 en Franche-Comté".



La conception et la réalisation des costumes, la création des décors, la régie technique sont, disent-ils, très professionnelles même si l'on a fait appel à des aides bénévoles pour certaines tâches.

Dès le mois d'octobre dernier, François TOMSU s'est attaqué avec Martine ROY aux maquettes des somptueux costumes que l'on verra dans "1789 en Franche-Comté".

Ce jeune créateur bisontin qui a déjà travaillé pour une quarantaine de spectacles est une sorte de puriste: il est allé chercher dans les manuels et gravures d'époque, non seulement la forme des vêtements que portaient les paysans, les bourgeois, les aristocrates, les ecclésiastiques, les militaires...et les bagnards, mais aussi la nature des tissus employés et la façon de les couper et de les monter. Sait-on, par exemple, qu'au XVIIIème siècle, les manches ajustées étaient cousues.

Il y aura donc des manches cousues parmi les quelques 300 costumes réalisés à la MJC de Besançon-Palente, au LEP Jules Haag de Besançon et dans une salle d'école à Dole où se sont activées, des semaines durant, des jeunes élèves ou des dames bénévoles expertes dans le maniement de la machine à coudre. Car François TOMSU n'est pas allé jusqu'à exiger que l'on cousît tout à la main. Reste que 3 ou 4 classes entières du LEP bisontin ont dû se mobiliser un certain temps pour fixer les 3000 boutons des 80 costumes militaires.

Comme pour les costumes qui doivent pouvoir être portés par des personnes de taille et de corpulence différentes, les éléments de décors doivent s'adapter aux différents lieux où sera donné le spectacle. Eglise, château, place de village, champ de bataille, décorum de la fête de la Fédération ont donc été étudiés pour s'intégrer, avec d'inévitables variantes aux sites proposés.

Plasticien, metteur en scène, fondateur de la Compagnie de Franche-Comté, Gilles RETORE a travaillé entre autre pour le Centre Dramatique National de Franche-Comté et le Théâtre Municipal de Besançon.

Comment construire une statue de la liberté qui résiste aux chocs et que l'on puisse transporter facilement? C'est ce genre de problème que l'Atelier Technique du Spectacle installé à Besançon a dû régler avec les ateliers municipaux afin que les croquis deviennent réalité.

ATES et son équipe, "Mic" RENAUD, Pascal BATARD, Pascal LACROIX, animée par Jean-Marie GRILLET ont eu également à traiter le son et les éclairages du spectacle.

*Croquis de costumes de François TOMSU  
Esquisse pour le décor de la Fête de la  
Fédération, planté ici sur le port de Dole.*





## L'HISTOIRE REVOLUTIONNAIRE EN 13 SCENES COMTOISES ET UNE BATAILLE CHAMPENOISE.

"1789 en Franche-Comté" n'est pas seulement une succession de tableaux évoquant les principaux événements qui marquèrent l'histoire de notre région en regard des événements nationaux. Le spectacle fait aussi revivre les Franchs-Comtois qui s'illustrèrent en cette période agitée et un fil conducteur permet aux personnages types représentant la population des villes et des campagnes de prendre toute leur consistance.

Quand la pièce commence, nous ne sommes pas encore en 1789 mais une quinzaine d'années plus tôt. Il faut ce retour en arrière pour comprendre ce qui arrivera par la suite.

Un petit village du Jura. Montaigu, près de Lons-le-Saunier. Un groupe d'enfants. Parmi eux, un jeune garçon de la bonne société, Joseph, le futur Rouget de Lisle, déjà doué pour la musique.

Les enfants jouent tout près des roulottes des Romanichels. Chez ces marginaux épris de liberté, de poésie, d'aventures, un vieux musicien qui va apprendre le violon à Joseph...

Arrive le colporteur avec sa hotte bourrée de babioles, de bibelots, d'étoffes, de rubans, mais aussi, cachés tout au fond, les livres de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau.

Comme le vieux bohémien, le colporteur est un sage, un militant de la liberté. C'est un Suisse des Franches montagnes. Il connaît "Jean Jacques". Il l'a rencontré, il partage ses idées et les colporte de village en village.

### UN MONDE D'HUMILIATIONS ET D'ESPOIRS

C'est à lui qu'un pauvre paysan, père de famille nombreuse, vient confier son fils aîné Jean-Nicolas pour qu'il le prenne en apprentissage... de la vie plus que d'un métier.

L'arrivée des gendarmes qui dispersent tout le monde, contrôlent le colporteur, sermonnent, menacent, achève la peinture du prologue. La plupart des personnages sont posés.

Ceux qui, enfants aujourd'hui, seront les jeunes hommes et les jeunes femmes de

1789, les paysans pauvres qui vivent aux franges de la misère, la force publique, c'est-à-dire le pouvoir et ceux que favorise ce pouvoir.

Le monde dans lequel ils vivent se dessine. Un monde de tensions, d'humiliations, mais aussi d'espairs. Ce monde où les idées contestataires vont se faire plus véhémentes est aussi marqué par les avancées des sciences et les découvertes de la technique. En juin 1778, on assiste à Baume-les-Dames, sur les eaux du Doubs, à l'expérience novatrice de la navigation à vapeur réalisée par JOUFFROY d'ABBANS, cet aristocrate franc-comtois éclairé.

### COMME AU MOYEN-AGE

Onze ans plus tard, alors que vont se tenir les Etats Généraux du Royaume, c'est le terrible hiver qui n'en finit pas et

son cortège de famine et de misère illustré, dans le spectacle, par une rencontre avec les main-mortables de RIGNOSOT qui, comme au Moyen-Age, font encore la corvée de bras et n'ont pas le droit d'hériter des maigres biens familiaux, confisqués par le seigneur ici, par le clergé ailleurs.

Puis voilà l'Anglais, son bloc-notes à la main et qui, perdu, passera la nuit à l'Abbaye d'Acey. On le retrouvera tout au long de la pièce, témoin éberlué des événements franc-comtois.

A Besançon, le petit peuple se révolte parce qu'il ne peut acheter de pain : c'est la "guerre des farines".

Mais on s'enthousiasme bientôt avec les bourgeois et les prêtres généreux pour la rédaction des cahiers de doléances.

Juillet 89 - MATHEY le colporteur et Jean Nicolas rapportent qu'à Paris le peuple s'est soulevé et a pris la Bastille. Les Romanichels ont d'autres nouvelles. Cette explosion de barils de poudre au Château de QUINCEY qui provoque le soulèvement des campagnes de Haute-Saône et la "grande peur" et la levée de milices par les nobles.

### BAGNARDS ET LUTTE DES FEMMES

Jean Nicolas va retrouver Rose qu'il avait connue enfant et l'entraîner dans ce grand mouvement qui verra la fin de l'absolutisme et l'immense joie, peu après le 4 août, à l'annonce de la suppression des droits féodaux.

Arthur Young, on voit se dessiner les contrastes entre bourgeois calculateurs et bourgeois éclairés, entre nobles conservateurs et nobles libéraux.





Parmi les paysans, les pauvres, les Romanichels, on rencontre des timorés et des radicaux qui réagissent différemment à l'évènement révolutionnaire. On découvre la lutte des femmes réclamant leur émancipation, celle des comédiens autour d'Olympe pour la propagation de l'art populaire et de la philosophie nouvelle.

Mais tout n'est pas dit. A Luxeuil, les bagnards venant d'Alsace et menés à pied et sous le fouet à l'autre bout du royaume sont libérés par la population qui vient d'apprendre que les habitants de Champagny ont, dans leur cahier de doléances, réclamé l'abolition de l'esclavage.

Dans ce tourbillonnement, on suit les réactions angoissées ou enthousiastes des paysans, des Romanichels, du colporteur, les étonnements de l'Anglais, caricature voulue de Sir.

### "AUX ARMES CITOYENS !..."

Le spectacle balance entre les grands moments de joie et d'espérance comme la grandiose Fête de la Fédération à Besançon et des moments de déchirements lorsque dans un village des bords de l'Ognon, la communauté paroissiale se coupe en deux à l'occasion de l'arrivée du nouveau curé constitutionnel.

L'action se dramatise. L'histoire se met sous haute tension avec la fuite des aristocrates, la division des citoyens de Dole après la fuite du Roi et le mitraillage de la foule parisienne déçue qui, en juillet 91, réclame la République.

La vente des biens nationaux à Rioz début 92 montre que, comme le dit un personnage, la révolution n'est pas terminée.

Les paysans démunis ne peuvent acheter

et les bourgeois s'enrichissent et profitent.

"Aux armes citoyens !" A Strasbourg Joseph Rouget de Lisle entonne son "chant de guerre pour l'armée du Rhin" qui deviendra la Marseillaise. La patrie est en danger. La guerre est déclarée au roi de Bohême et de Hongrie. C'est la levée en masse.

Puis VALMY est sur le champ de bataille les volontaires franc-comtois contribuant fin septembre 92 à la grande victoire libératrice ; alors la République est proclamée dans une apothéose qui termine le spectacle si elle ne met pas un terme à l'histoire de la Révolution.

Gaston BORDET - Claude FABER



## SON ET LUMIERE de BERSAILLIN

4 - 5 - 6 - 10 - 11 - 12 AOUT

INFORMATIONS ET RESERVATION  
MAISON DE LA BRESSE

Titre ?

Monseigneur,  
Monseigneur l'Intendant,

Supplient humblement les habitants de Villerobert, Sélignez, le Deschaux, Lyoutre et les Granges et disent

Qu'ils ont eu le malheur l'an courant d'avoir perdu deux procez, le premier avec les Rds pères bénédictin de Dole, par arest du Parlement de Besançon, cy joint, du dix huit mars, par lequel la dismembration de la cure de Villerobert at esté déclarée nullement, et abusivement à plus de sept cents livres et en outre condamné à payer la déserte du sieur curé, depuis l'an 1700 quil avoit esté nomé curé, et mesme à ses dépens ; le second avec Monsieur le Marquis de Brun, par arest du Parlement, cy joint, du douze aoust mesmes année, au sujet du cantonnement de la forest de Souvans et Villerobert par lequel la Cour at adjugé aux habitants de Souvans, Ban, Nevy, Villerobert, Selignez, Le Deschaux, Lioutre et les Granges la quantité de douze cents arpens de bois pour leur droit d'usage dans lad. forest, et en outre les supliants condamné aux quard des dépens de l'instance, au quard des frais de l'arpentement et reconnaissance de lad. forest et du plan dressé en conséquence, ce qui at entièrement accablé les supliants pour soutenir ces procez et qui est cause quilz sont en reste pour les deniers royaux. Ils se voyent dans l'impossibilité de pouvoir payer à l'avenir, ayants perdu leurs droits d'usage dans une forest d'environ cinq milles arpens de bois dans lequel chaque habitans avoit droit d'y mettre autant de port (porcs) qu'il vouloit, moynant (moyennant) un blan par port, et d'y couper toute sorte de bois pour son usage. Et comme il at esté adjugé que ces douze cent arpens de bois ce prendroit dans les endrois les plus aporté (à portée) et les plus contigu que faire ce que pourrait de chaque usager, qui joint justement les endrois où la forest est entièrement desgradé, n'y ayant pas un arbre propre à batir n'y à porter du fruit, tellement que les supliants se voyent entièrement despouillé de bois et de paturage pour leur bestail et ne pourront à l'avenir tenir qu'un très petit nombre de bestail et que, s'ils sont trouvé dans les cantons des seigneurs, ils ont confisqué, outre l'amende.

Et par là les supliants ont perdu le seul et unique moyen par lequel ils peuvent subsister et payer les deniers royaux, estant dans un mauvais pays de

Bresse, de terre ingratte et très petit territoire, n'y ayant pas trois cents journaux de terre par chaque communauté, ce qui est si vray que dans le vilage de Villerobert il n'y a que deux habitans qui ayent leurs charrue et six qui ont chacun deux boeufs pour demye charue, et le reste des habitans ne sont que de pauvres femmes vefves (veuves) et des manouvriers. Dans le vilage de Séligné il n'y a aussi que deux habitans qui ayent charue entière et hui demye charrue de chacune deux boeuf et le surplus de manouvriers et pauvres assensataires. Dans la communauté du Deschaux trois des habitans seulement ont charrue entière et une douzaine d'habitans ayant chacun deux boeuf et le surplus tous manouvriers et accensataires.

Et pour surcroit de malheur, les supliants ont perdu dans le commencement de cette année, par une inondation de leurs prairies, plus de la moitié de leurs foings, ce qui met les supliants dans une désolation entière avec toutes les autres pertes quilz ont fait, estant résolu d'abandonner les lieux s'ils ne sont solagé (soulagés) dans leur pauvreté et misère.

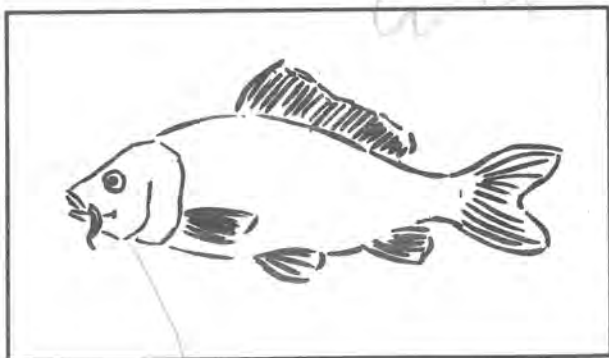
A ces causes les supliants recours à vous, Monseigneur, à ce quilz vous plaise avoir esgard à la perte quilz ont fait dans les deux procez quilz ont eu et les despens quilz ont fait pour les soutenir, de mesme que de la perte de leurs foings, pour diminuer leurs impositions à l'avenir à proportion de la perte quilz ont fait, estimant plus leurs droits d'usage dans lad. forest que toutes les terres labourables de leurs territoire, ces vilages de Bresse ne pouvant subsister que par leurs nourrisages dont ils sont frustré pour l'avenir, et ils prieront pour vostre santé et prospérité.



# DEVELOPPER LA PISCICULTURE EN BRESSE C'EST POSSIBLE

La Bresse Jurassienne dispose avec ses étangs d'un potentiel de production important qu'il convient d'exploiter au maximum : d'où la mise en place d'un plan de développement de la pisciculture, dans le cadre de la Charte Intercommunale de la Bresse. Premier acte : l'évaluation de la pisciculture en Bresse jurassienne et du potentiel réel de production. On vient d'en connaître les résultats...

Dernièrement se tenait à la Salle des Fêtes de Chaumergy, une grande réunion d'information sur le résultat de la première phase du plan pluri-annuel de développement de la pisciculture en Bresse jurassienne. C'est devant une foule nombreuse que M. Ecoiffier maire de Chaumergy et président du Syndicat de la Bresse Jurassienne organisateur de la réunion, ouvrit la séance. Parmi l'assistance on notait la présence de Mme Lecrigny sous-préfet de Dole, M. Perraudin conseiller régional, M. Meunier conseiller général de Poligny, M. Simonot conseiller général de Chaumergy, M. Ponsot conseiller général de Chaussin, de nombreux maires.



## Pourquoi un plan de développement de la Pisciculture

Reconnue comme l'une des potentialités de la région Franche-Comté : la pisciculture est considérée au plan national comme une activité agricole à part entière, nécessaire au maintien d'un tissu rural dans certaines régions défavorisées et dont le développement doit contribuer à combler le déficit de notre commerce extérieur en produits aquatiques. Elle peut également constituer un complément d'activité à l'exploitation agricole traditionnelle. Autant de raisons qui ont poussé les signataires de la Charte Intercommunale de la Bresse à se pencher très sérieusement sur la question. La Bresse jurassienne compte en effet de nombreux étangs sous-exploités

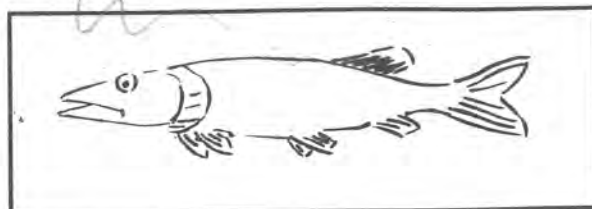
et partant de cette constatation, le département et la région ont chargé le Syndicat Intercommunal de Développement et d'Aménagement de la Bresse de mettre en place un programme de développement de la pisciculture en Bresse Jurassienne. Son but : fournir aux pisciculteurs, aux responsables locaux, aux services administratifs et techniques un ensemble d'outils permettant entre autres d'améliorer les techniques d'exploitation des étangs en vue d'optimiser la production piscicole, d'assurer une formation des pisciculteurs bressans aux techniques de production en étang et de développer progressivement un service d'appui technique à la production.

Première phase de cette démarche : l'évaluation de la situation actuelle et du potentiel réel de production. L'étude (1) menée en 1988 par la Chambre régionale d'agriculture, le C.E.M.A.G.R.E.F. (2), les services vétérinaires du Jura et le Lycée agricole de Montmorot a donné les résultats intéressants, qui ont d'ailleurs été rendus publics jeudi dernier.

La présentation de l'inventaire des étangs de la Bresse jurassienne fut effectuée par M. et Mme Rousse du Lycée agricole de Montmorot : 1 000 ha d'étangs en Bresse Comtoise plus ou moins grands sont divisés en 3 zones : 75 % en zone nord, 20 % en zone médiane, 5% en zone sud. En majorité (890 ha situés au coeur des forêts, presque tous sont alimentés par les cours de ruissellement avec un accès facile pour 73 %. La méthode de travail est traditionnelle pour 63 % des exploitants, 17 % seulement voulant intensifier, diversifier et étendre leurs exploitations.

M. Basset (ITAVI) de la Chambre d'agriculture, devait attirer l'attention des pisciculteurs sur la gestion, la rentabilité des étangs : l'alevinage, la diversification de l'empoissonnement, la surveillance et la maîtrise de l'eau.

M. Barbe du Cemagref de Lyon analysa les facteurs de production piscicole.





### Elevage extensif et polyculture

Il apparaît tout d'abord que les étangs de la Bresse Jurassienne sont utilisés en élevage extensif dont la principale caractéristique est de laisser le poisson se nourrir avec ce que lui apporte le milieu. Peu sont destinés à la reproduction : ce sont généralement des étangs de grossissement pour des poissons de un ou deux étés. Ce qui explique sans doute en grande partie la mortalité juvénile constatée en Bresse jurassienne.

Autre remarque : la majorité de ces étangs sont exploités sous la forme d'une polyculture, le brochet, le gardon, la perche, le black bass et surtout la carpe étant les poissons le plus couramment utilisés. L'empoissonnement est de qualité et de quantité variables. Sa proportion pour les différentes espèces se rapproche de celle pratiquée dans les autres étangs français. Mais elle reste faible : moins de 20 kg / ha seulement pour certains étangs.

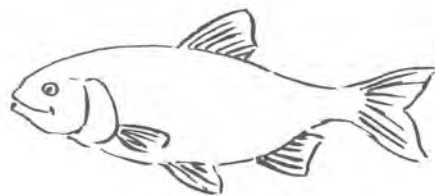
Les productivités : diffèrent selon les pisciculteurs et les années. Ainsi, en 1988, les cinq étangs qui ont réalisé les deux campagnes ont enregistré une baisse de 45 kg / ha par rapport à 1987. L'étude fait apparaître que tous ont reçu un empoissonnement moins important que l'année précédente. En outre, il semblerait que les empoissonnements plus variés en espèces affichent une meilleure productivité.

Notons enfin que la pêche est vendue soit sur le marché local, soit à des grossistes, soit encore, pour les carpes, à l'atelier de filetage des pêcheries franc-comtoises.(3)

Il était également très intéressant de connaître les caractéristiques physico-chimiques des étangs de la

Bresse jurassienne. Il faut savoir en effet que la croissance du poisson dépend directement de certains paramètres qui offrent les conditions nécessaires à son développement ou à celui de sa nourriture : PH (acidité), oxygène, calcium, chlorophylle, azote etc... Impossible d'espérer une croissance digne de ce nom si les conditions de confort et d'alimentation ne sont pas optimales ! Or, les étangs de la Bresse souffrent d'un évident manque de calcium (5) et pour les responsables de l'étude, c'est un des domaines où l'effort devra être plus particulièrement porté. Le déficit pourrait en effet expliquer la faiblesse de la production dans cette . Par ailleurs, des épandages judicieux d'azote et de phosphore dans des proportions convenables augmenteraient les quantités de nourriture disponible.

Les organismes qui ont mené l'étude admettent néanmoins que la rentabilité de telles opérations peut être réduite du fait de l'absence de maîtrise de l'eau dans les étangs bressans. On sait en effet que la pluviométrie relativement élevée dans notre région et l'absence de fossé de déviation ont pour conséquence de lessiver et d'entraîner vers l'aval les éléments favorables. Reste le problème de la rentabilité de ces exploitations. Rentabilité parfois difficile à obtenir. Dans certains cas, l'analyse fait ressortir des charges variables beaucoup trop lourdes par rapport aux résultats obtenus. Ainsi, en 1988, ce sont les pisciculteurs qui ont nourri leurs poissons qui ont dégagé les plus mauvais résultats de production : dans un élevage extensif, mieux vaut chercher à stimuler la production de nourriture par le milieu lui-même. Il en va de même pour les investissements réalisés : parfois, les travaux engagés sont disproportionnés par rapport aux productions et aux surfaces exploitées. "Si l'on tient compte des impôts, des cotisations M.S.A., du temps de travail nécessaire à l'empoissonnement, à la surveillance et surtout à la pêche, il ne fait aucun doute que certaines marges nettes doivent être négatives" soulignent les responsables de l'enquête. Pour ces derniers, l'avenir n'est toutefois pas aussi sombre qu'on pourrait le craindre : il est possible d'augmenter la productivité et la rentabilité grâce à de nouvelles méthodes d'exploitation qui ont largement fait leurs preuves dans d'autres régions (exemple : le Forez). Méthodes qui seront introduites dès cette année dans les étangs de la Bresse Jurassienne (6).



## Le stress du poisson

M. Morand du laboratoire vétérinaire départemental parla ensuite des recherches quant à l'aspect sanitaire des poissons et de l'eau. Pour un bon empoissonnement, il faut en effet traiter systématiquement les alevins contre les parasites qui sont une cause de mortalité importante.

Le stress des poissons (eh, oui) est à prévenir notamment lors des manutentions et du déversement : choix des provenances et sélection des géniteurs. La pratique de l'assec des étangs pendant une année entière est également primordiale. On peut alors soit le cultiver, soit épandre de la chaux. Pour faire avancer la progression de la pisciculture, une nécessité se fait jour, celle d'agir sur la gestion et sur les professionnels par achats groupés des amendements, l'utilisation en commun du matériel, l'organisation de la vente. La lutte efficace contre les nuisibles (poissons chats, perche soleil) et la concordance l'offre et la demande.

La conclusion c'est M. Perraudin qui la fit. La région s'intéresse beaucoup à la diversification de la filière poisson importante pour l'économie de la région et créatrice d'emplois. Il rappela que le monde manque de poissons. Le poisson de mer devient rare. La consommation est en vogue et en augmentation c'est donc le moment d'en profiter. "Le poisson c'est bon". Pour se faire connaître et peser dans la balance commerciale, la Bresse du Jura, de Saône et Loire, de l'Ain doivent se regrouper pour avancer sinon en restant isolées, ces régions restent ignorées. Il remercia tous les participants, les techniciens et donna rendez-vous en 1990 pour le compte rendu de la 2ème phase du programme.

L. GATINAULT

1 : étude a été menée à partir de six étangs les plus représentatifs possible tant par leur surface et leur productivité que par les hommes qui les exploitent

2 : Centre d'expérimentation du machinisme agricole du génie rural des eaux et forêts

4 : En moyenne 10 mg de calcium par litre alors que 30 à 50 mg seraient nécessaires

5 : l'introduction progressive de ces nouvelles méthodes constituera la deuxième phase du plan de développement.

## LES RUCHES DE L'ADMR

Comme les années précédentes l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) organise des ruches (centre aéré) pour les enfants de 4 à 12 ans. Elles fonctionnent tous les après-midi du lundi au vendredi de 14 H à 18 H.

### Lieux et dates :

**Chaumergy** : du 7 au 18 Août

Mme Tschanz Colette  
84 48 62 14

**Toulouse le Chateau** : 10 au 28 Juillet

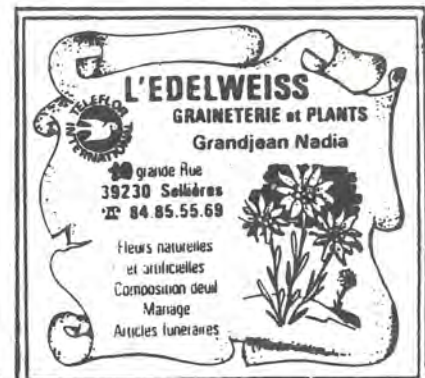
Mme Perrier Michèle  
84 85 20 54

**Commenailles - Cosges** : 17 au 30 Juillet

Mme Martin  
84 85 05 04

**Desnes - Ruffey** : 16 au 29 Août

Mr Cuinet  
84 44 11 30



### Le Lapin

Le lapin est gris  
Comme une souris  
Il gambade  
Avec ses camarades

Il a de la joie  
A courir dans les bois  
Le lapin est malheureux  
Quand il pleut

Malgré son appétit  
Il sera toujours le petit lapin gris  
Et même si vous le prenez  
Il sera toujours le petit lapin gris.

Sacha

# CHARTRE INTERCOMMUNALE DE LA BRESSE JURASSIENNE

## COUP DE POUCE AUX INITIATIVES

Pour son premier anniversaire, la Charte intercommunale de la Bresse Jurassienne peut se targuer d'avoir bien avancé : sur les 32 actions répertoriées, plus de la moitié des opérations prévues sont engagées ou terminées.

Le Comité de Pilotage, chargé du suivi et de l'animation de la Charte qui s'est réuni 3 fois, dans les six derniers mois a examiné des projets prometteurs tant pour le développement économique que pour l'Animation culturelle de notre Région.

Par exemple la Bourse aux projets : les délégués de l'Association et du Syndicat se sont penchés sur d'intéressantes initiatives dans le cadre de la Bourse aux projets d'intérêt économique.

Ainsi seront financièrement encouragés :

- la création d'un Atelier de Maître Verrier à Rye par Philippe Tatre
- la création d'une entreprise "Multiservices" (entretien de maisons, de jardins, etc...) par M. et Mme Montuelle à Commenailles
- la création d'une entreprise de Taxi à Seligney par Mme Boisson
- la reprise d'un circuit de distribution dans le commerce de détail par M. Bobey aux Hays
- la création d'une auberge rurale à St Lothain par Mme Nicod
- le lancement d'un annuaire régional par M. Simeray de Chaumergy
- le projet Fabulys (parc d'automates au Château du Deschaux) pour la création d'une salle d'exposition qui permettra de présenter le travail des artistes locaux.

### LA CHARTE C'EST AUSSI

Lors de ces différentes réunions de travail le Comité de Pilotage a été amené à étudier différents autres dossiers :

- le Plan de Développement de la Pisciculture (voir article)
- le Projet d'une base de loisirs à Desnes (l'étude menée à l'initiative du SICA Desnes, est terminée)
- les activités des centres de loisirs sans

hébergement (six ruches auront été aidées en 1988)

- le projet d'aménagement de l'étang de Commenailles par l'Amicale de la Seille
- l'organisation collective du Travail, ce dossier ayant été préparé par le GVA du Val d'Orain et Etienne Moreau animateur de la FDCUMA
- l'aménagement de gîtes ruraux et de chambres d'hotes (après le gîte créé à Rye par M. Gautheron, un va être inauguré à Chapelle Voland chez M. et Mme Picard Clovis)

### PROMOTION DE LA BRESSE

Lors de sa dernière réunion le Comité de Pilotage a étudié les différents outils nécessaires à la Promotion de notre Région :

- le topoguide du GR de Pays de la Bresse Jurassienne sera prêt pour l'été, ainsi qu'un document d'appel
- un projet de valorisation touristique du circuit des étangs a été présenté par le CPIE de Franche Comté

A la lecture de ce compte rendu exhaustif, vous comprendrez notre satisfaction. Beaucoup reste à faire, mais semble-t-il nous sommes sur la bonne voie, pour que la Bresse vive.



# CHAUFFAGE AU BOIS : DECHIQUETE OU PLAQUETTES FORESTIERES



**Principe** : récupérer le bois "qui se perd" en forêt ou lors d'élagage de haies. En effet, après chaque coupe des quantités importantes de bois sont brûlées sur place ou pourrissent en forêt car au-dessous de 7 cm de diamètre, il est souvent jugé non rentable de façonner le petit bois à la serpe.

Le même problème se pose pour les éclaircies des résineux qui sont une charge pour les communes ou les propriétaires forestiers ; ce manque d'éclaircies remet en cause la croissance des arbres qui sont serrés pour se développer normalement.

Le broyage peut être une solution à ces deux problèmes car il permet dans les 2 cas de transformer des déchets encombrants et non valorisés (branches ou perches) en combustible bois facile à façonner et pratique à utiliser.



**Broyage** : le déchiquetage s'effectue donc à l'aide d'un broyeur monté sur le relevage "3 points" d'un tracteur agricole ; le broyeur, à la manière d'une ensileuse, enverra les plaquettes dans une remorque qui peut être attelée derrière le broyeur (un tracteur de 65 ch peut broyer jusqu'à 10 cm de diamètre ; 90 ch pour 15 cm).

**Stockage** : le stockage des plaquettes doit se faire à l'abri de l'eau au grand air, le séchage dure de 4 à 5 mois pour baisser l'humidité du bois de 55 % à 25 %. On peut noter qu'il n'est pas nécessaire de stocker le bois sur 2 ans comme pour les bûches.



Une équipe de 2 personnes peut produire 30 m<sup>3</sup> de plaquettes par jour, soit l'équivalent de 20 stères de bûches ; on peut donc voir tout l'intérêt d'une telle technique par rapport à la production de fagots de charbonnettes à la serpe ; pour une maison consommant de 35 à 40 stères par an, la provision de bois peut être assurée en 2 jours sur un chantier organisé et dans le cas de résidus de coupe, la matière première est gratuite



**Combustion** : la combustion des plaquettes est réalisée dans un avant-foyer qui est un véritable brûleur à bois, c'est-à-dire qu'il brûle le bois à très haute température (plus de 1 000° C) dans son foyer en béton réfractaire et "crache" ses flammes dans la chaudière.

Compte-tenu que le bois ne brûle plus dans la chaudière, ces avant-foyers s'adaptent sur les chaudières fuel, gaz, charbon ou bois existantes.

Le haut rendement de ces appareils (près de 85 %) est dû à la haute température atteinte dans le foyer qui provoque une combustion complète du bois : aucun bistre dans la chaudière, ni dans la cheminée.

L'humidité des plaquettes de bois peut dépasser 30 % sans altérer le rendement de ces appareils.

**Autonomie automatique** : le gros avantage du bois broyé est d'être un produit fluide donc aussi facile à stocker et à transporter qu'une autre énergie.

Pour les maisons individuelles (de 15 000 à 30 000 kcal/h), il existe des avant-foyers munis d'une trémie (réservoir) permettant une autonomie de 10 à 48 heures ; cette autonomie peut être augmentée à l'aide d'une vis d'Archimède qui alimente la trémie



automatiquement depuis le stock.

L'avant foyer étant monté sur roulettes, il est très facile de le reculer afin de pouvoir remettre éventuellement le brûleur à fuel ou à gaz sur la chaudière lors d'une absence prolongée en hiver.

On peut donc voir la souplesse du nouveau combustible bois qui permet une adaptation facile aux chaudières existantes et la possibilité d'avoir recours à plusieurs énergies.

Pour les collectivités locales ( 50 000 à 500 000 kcal/h), une chaufferie totalement automatique peut être installée avec silo de plaquettes alimentée automatiquement par vis d'archimède ou tapis roulant en fonction des besoins de chauffage ; l'autonomie étant proportionnelle au volume de stockage.

La commune de Champvans (près de Dole) a fait le choix d'une installation de ce type pour chauffer :

- la mairie-école dans laquelle est installée la chaufferie automatique au bois déchiqueté,
- l'école maternelle à proximité, grâce à un réseau de chaleur (2 tuyaux convoyant l'eau chaude enterrés sur 80 mètres) ;
- prochainement, le presbytère et 11 logements sociaux.



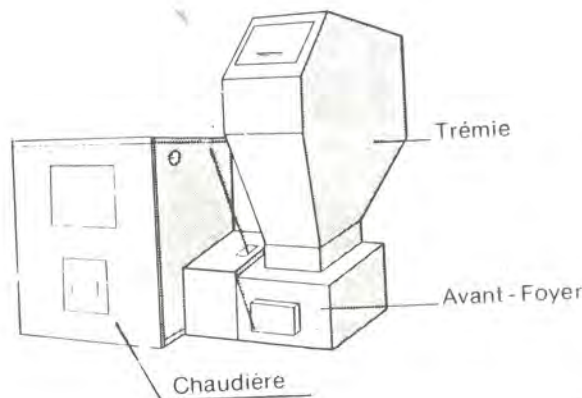
Le bois déchiqueté est venu remplacer le fuel et le bois en bûches, permettant à cette commune de chauffer ses bâtiments avec un combustible quasi gratuit (résidus de coupe, nettoyages de forêt).

La chaufferie est entièrement automatique : un silo, situé à côté de la chaufferie, est rempli à l'aide d'un tapis roulant, puis le bois transite jusqu'à la chaudière par vis sans fin et tapis roulant, en fonction de la demande de chauffage des bâtiments.

La présence d'un broyeur dans la commune permet aux particuliers de s'équiper eux aussi d'un chauffage au bois déchiqueté, compte-tenu des avantages de

l'avant-foyer (autonomie, haut rendement, combustible bon marché, manutention limitée).

Après une période de mise au point, la chaufferie de Champvans fonctionne donc depuis le début de l'année 1988 ; cette chaufferie, première en son genre en Franche-Comté, a bénéficié d'aides financières de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie et du Conseil Général du Jura.



## DISPOSITION EN FAVEUR DU "BOIS ENERGIE"

La Franche-Comté étant une des premières régions boisées de France, il apparaît normal que les instances publiques (Conseil Régional, Conseil Général et Agence pour la Maîtrise de l'Energie) s'intéressent à cette technique moderne de chauffage au bois.

L'AFME a confié à l'AJENA la gestion d'un broyeur de bois, les buts de cette opération étant :

- de mettre le broyeur à la disposition (location) des particuliers, agriculteurs... afin qu'ils puissent broyer leur bois sans avoir à supporter l'investissement important d'un appareil dont ils n'auraient l'utilité que quelques jours par an ;
- de réaliser des démonstrations.

Le Conseil Général du Jura vient de confier à l'AJENA, une mission d'assistance technique à la réalisation de 20 démonstrations de broyage de bois ou de visites d'installations fonctionnant au bois déchiqueté.

Si vous êtes intéressés par une démonstration ou une visite, contactez l'AJENA ou les services administratifs du Conseil Général.

## LES AIDES FINANCIERES

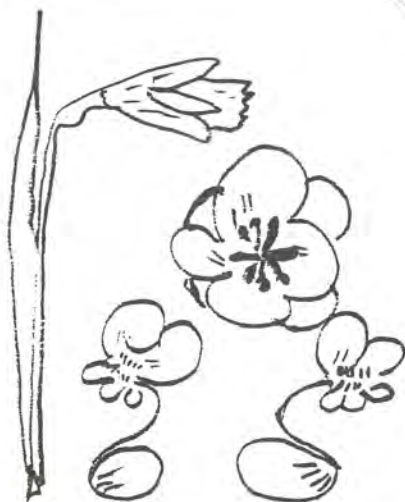
Pour les particuliers désirant s'équiper d'un avant foyer, l'AFME octroie une subvention de 2 000 Frs (prix posé environ 14 000 Frs TTC) ; de plus, le constructeur, par une convention avec l'AFME, s'engage à installer gratuitement son appareil et une période d'essai de 2 mois sera laissée à l'utilisateur avant de confirmer sa commande.

Pour les collectivités (Mairies, SIVOM, etc...), une étude de faisabilité de chauffage au bois déchiqueté sera subventionnée à hauteur de 50 % par l'AFME et si cette étude fait apparaître un intérêt pour cette filière, une aide éventuelle au financement de l'installation sera envisagée au cas par cas.

## LE BOIS, UNE ENERGIE LOCALE, DES EMPLOIS LOCAUX

### Renseignements :

AJENA  
18 Rue de Ronde  
39000 LONS LE SAUNIER  
Tél : 84 24 76 60



### Les fleurs

Quelles sont belles les fleurs d'aujourd'hui.  
Il y en a de toutes les couleurs,  
En rouge, en jaune, en violet.  
Les plus belles sont les violettes.  
Mais la jonquille n'est pas mal aussi.  
Le coquelicot lui est rigolo.  
Cela vaut la peine d'en faire un bouquet.

Sylvain



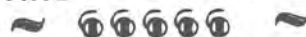
## LES CROQUEURS de pommes

L'année 88 s'est terminée avec la journée "Traitements biologiques des arbres fruitiers", très positivement (participation de 35 personnes). Un nouveau calendrier a été établi pour 89, qui comprendra : rénovation d'un vieux verger, formation à la taille des arbres, greffe en incrustation et en couronne, fructification et formation, greffe en écusson, visite de l'arboretum de Morges du Garden Center de Genève...

Nous pensons faire des commandes groupées réservées aux adhérents (matériel, porte-greffes, produits de traitements...).

- Christophe Ramaux : 84 81 87 94
- Noëlle Chauvin : 84 37 03 69
- Alain Chabout : 85 72 16 22

### SARL POUTHIER



Electricité générale,  
Chauffage électrique.  
① Cuisine, Ménager ①

ZI. 39800 POLIGNY

TEL : 84 37 12 03

## Brave Bête, Brave gendarme.

Brave bête, mais aussi brave gendarme,  
Puisque de saine nature  
Il connaît tous les charmes.  
Oui ces quelques lignes m'ont inspiré  
Alors j'espère que vous permettrez  
que pour un instant je me sois penché  
Sur le sort de la maréchaussée !  
Ecoutez, écoutez et je vous assure,  
qu'il n'y a pas l'ombre d'une méchanceté...

Ce brave Monsieur le gendarme MARCAIRE  
Est-il vraiment encore de notre ère,  
Ou bien de l'âge de la maréchaussée,  
qui fièrement, à cheval, faisait sa tournée ?

Ah ! qu'il devait avoir belle allure,  
Avec sa petite moustache empesée,  
Assis fièrement sur sa monture,  
Le gendarme des folles Années !

Il était romantique; j'en suis bien sûr,  
Et pendant que le cheval mangeait verdure,  
Il prenait le temps de conter fleurette,  
A la jolie fille rencontrée dans les pâquerettes !

Hélas gendarmes et cheval ont trépassés,  
Et voici maintenant une nouvelle maréchaussée,  
Avec voitures, radars, motos et pelés  
Alors un conseil je voudrais leur donner

A la bouche, lorsque vous nous arrêtez,  
Ayez une fleur là, sur le côté,  
Et comme MARCAIRE, la photo prête à tirer,  
Et en poésie le PV, vous nous annoncerez.

Alors on ne dira plus,  
Attention v'là qui va m'embêter,  
Mais on dira bien ... pourvu  
Que j'vois un gars d'la maréchaussée !...

Pourquoi vous nous demandez nos papiers,  
Alors que ce serait mieux, le curriculum vitae,  
Ou bien dire : où est-ce que vous habitez,  
Il y a un bal ce soir, et je voudrais vous inviter !

Ah si tous les gendarmes du monde,  
Voulaient nous faire le baise main,  
Je vous jure que ce serait sans chagrin,  
qu'on mettrait le timbre sur le petit parchemin.

*N. Pedersoli*

## RECETTES

### VELOUTE DE L'ESCARGOT

#### Pour 4 personnes

250 g de sommets tendres d'ortie  
30 g de beurre (ou bien huile)  
2 cuillerées à soupe de farine  
2 têtes d'ail  
1,5 l d'eau chaude  
75 g de crème fraîche  
Sel, poivre  
Croûtons frottés à l'ail  
2 Oeufs  
1/4 de litre de lait  
2 cuillerées à soupe de Maïzena

Eplucher les gousses d'ail, ôter le germe, en réserver environ 5, hâcher grossièrement et faire revenir au beurre pour donner à l'ail une légère teinte dorée.

Ajouter les sommets tendres des orties, après les avoir lavés dans plusieurs eaux. Laisser étuver en remuant avec une cuillère en bois. Ajouter la farine et mouiller avec 1,5 l d'eau chaude. Faire bouillir 15 mn. Passer au mixer. Laisser un peu épaissir.

Dans un bol, battre ensemble 1/4 de l de lait froid, les 2 oeufs et 2 cuillerées à soupe de Maïzena et verser dans le potage bouillant en agitant avec un fouet. Laisser faire un bouillon. Saler, poivrer.

Au moment de servir, ajouter la crème fraîche. Verser dans les assiettes sur les croûtons aillés.

**PLATRIER-PEINTRE**

**G.LACAILLE**

**GATEY** \*

39120 CHAUSSIN

TEL 84 81 73 41

TOUS TRAVAUX

DE FINITION



C. C. PERRON

MACONNERIE  
CHARPENTE  
COUVERTURE

Constructions  
traditionnelles

**Daniel PETIOT**

à COSGES  
Tél. 84.85.05.02



NOTRE NOUVELLE ADRESSE:

CHAUMERGY, ANCIENNE PHARMACIE. TÉL: 84.48.62.56.